



Décembre 2025

n°113

La revue des propriétaires privés

Parlons forêts

DOSSIER L'EXPÉRIMENTATION AU CNPF IFC

Île-de-France Centre- Val de Loire

Sommaire

- La cigogne noire, *Ciconia nigra*
- Méthode ARCHI Pin sylvestre
- L'expérimentation au CNPF IFC
- Retour sur une réunion « Reboiser après un aléa climatique »
- Syndicat du Cher
- Fibois Centre-Val de Loire

ÉDITO

PSG et Biodiversité

8 0 % de la biodiversité terrestre se trouve en forêt. Nous sommes donc ipso facto, de par notre action en forêt, les gardiens de la biodiversité, et nous avons démontré notre capacité à réussir cette mission. Le CNPF l'a bien compris et a développé depuis bientôt plus de trente ans l'IBP : **l'indice de biodiversité potentielle**. Cet outil permet de rechercher les facteurs permettant d'améliorer l'habitat favorable à la biodiversité au lieu de faire l'inventaire de la biodiversité en elle-même. Compte tenu de l'enjeu que représente la perte de biodiversité, je vous encourage à faire cette démarche, même si certaines actions peuvent prendre du temps (i.e. avoir du vieux bois dans un taillis simple par exemple).

Pour la défense de la biodiversité, une dérive contentieuse,

encouragée par certaines organisations environnementalistes, vise à interrompre des chantiers forestiers, à interdire les coupes rases, à rendre les obligations légales de débroussaillement inopérantes par des dispositions difficilement compatibles avec l'objectif de limiter la propagation du feu (conservation de bosquets, d'arbres morts...), et de façon plus générale à remettre en cause les plans simples de gestion. En rappelant la multifonctionnalité des forêts, il nous appartient de nous mobiliser pour échanger avec les autorités politiques et environnementales pour défendre cet outil indispensable à la gestion forestière en forêt privée qu'est le **Plan Simple de Gestion**.

Jean-Pierre PIGANIOL
Président du CNPF-IFC



Parlons forêts

Île-de-France Centre-Val de Loire

Publication : CNPF IFC

Centre National de la Propriété Forestière
Île-de-France Centre-Val de Loire
5, rue de la Bourie Rouge - CS 52249
45 023 ORLÉANS Cedex 1
02 38 53 07 91 - ifc@cnpf.fr
Site-web : ifc.cnpf.fr.

Directeur de la publication :
Jean-Pierre PIGANIOL

Rédaction :
Xavier JENNER

Mise en page :
Sophie GAVOUYÈRE

Impression : Precision Castparts Corp
(PCC)

Dépôt légal : date de parution

Photo de couverture :
Jérôme ROSA©CNPF

Avec la participation financière de :

Chambre d'agriculture Île-de-France
Syndicat des forestiers privés d'Île-de-France
Union Régionale des syndicats des forestiers privés du Centre-Val de Loire
Velbois

Avec le soutien de :
La région Centre-Val de Loire
Le FEADER de l'Union Européenne

Abonnement :

Cette revue vous a été adressée sur base d'informations cadastrales. Si vous ne souhaitez plus être destinataire, il vous suffit de l'exprimer auprès du CNPF IFC.

Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées
www.pefc-france.org

L'équipe du CNPF-IFC profite de cette édition de Parlons forêts pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches une excellente nouvelle année !

EXPLOITATION FORESTIÈRE

VALORISATION DE VOTRE PATRIMOINE

Conseils et gestion
Estimation & Achat toutes essences
Exploitation & Commercialisation des bois
Reboisement et travaux

12 rue du Petit Hameau - 45110 Châteauneuf-sur-Loire
 02.38.58.43.37 - foret@barillet.fr
www.exploitation-forestiere-barillet.fr

La cigogne noire, *Ciconia nigra*

Expérience et suivi de l'espèce en Sologne

Description de l'espèce

Le Cigogne noire est un oiseau migrant presque totalement noir, avec des reflets verts et violet. Seules les plumes de son ventre sont blanches. Ses pattes sont longues et rouges. Sa tête possède un œil cerclé de rouge et se termine par un long bec rouge vif. D'une envergure d'environ 150 cm elle pèse entre 2,5 kg et 3 kg.

La période de reproduction

L'espèce est très farouche et choisit des forêts profondes et tranquilles ainsi que des secteurs où les zones humides sont bien présentes. Elle va rechercher un gros arbre, généralement un chêne ou un pin maritime, pour installer son nid entre 7 m et 20 m de hauteur sur une grosse branche horizontale. La femelle pond jusqu'à 5 œufs et couve durant 32 jours. La période des naissances s'étale entre fin avril et fin mai. Les juvéniles quittent le nid environ 65 jours après l'éclosion. L'espèce s'alimente principalement de poissons (tanches, poisson-chat...), mais également d'amphibiens, d'écrevisses, ou encore

d'insectes capturés dans les prairies (criquets et sauterelles). Elle utilise régulièrement les petits cours d'eau de faible profondeur mais aussi les mares forestières et des queues d'étangs.

Patrimonialité et menace sur l'espèce

Cet oiseau est une espèce d'intérêt européen et protégée par la réglementation française. En région Centre-val de Loire, il est estimé en danger critique d'extinction selon la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs.

Les principales menaces qui pèsent sur l'espèce actuellement sont l'exploitation forestière prélevant les vieux arbres supports et le dérangement durant la période de couvaison et d'élevage des jeunes. Durant cet intervalle, les adultes sont très discrets et le moindre dérangement à proximité immédiate du nid peut être la cause de l'échec de la reproduction.

Suivi en Sologne

Grâce l'implication de plusieurs propriétaires privés et leur

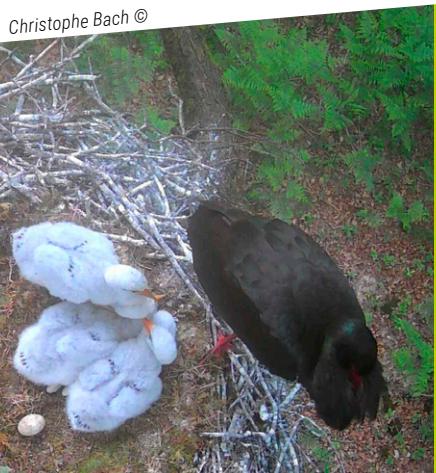
gestionnaire, l'animateur Natura 2000 Sologne a pu mettre en place un suivi scientifique et confidentiel grâce à l'installation d'une caméra connectée à proximité du nid. Cette méthode garantit la quiétude et fournit toutes les informations utiles. Par exemple, en 2025, un premier individu n'est arrivé à son nid que le 14 mars pour débuter le cycle de reproduction, plus tard que la moyenne répertoriée dans la bibliographie.

En parallèle de ce suivi par caméra, il est possible de poser une marque d'identification sur les juvéniles dans le cadre du programme national de baguage porté par Frédéric Chapalain. Chaque individu est équipé d'une bague unique qui permet de suivre les déplacements grâce aux réseaux d'ornithologues. De cette façon nous avons pu découvrir qu'un oiseau bagué en Sologne du Cher au mois de juin 2025 était revu le 06 septembre 2025 sur l'Île de Ouessant. Une légère différence d'orientation par rapport à la direction classique vers l'Afrique de l'Ouest...



Christophe BACH
Animateur Natura 2000 Sologne
à l'Institut d'Ecologie Appliquée

Christophe Bach ©



Cette espèce est présente dans votre propriété, et vous souhaitez un accompagnement spécifique ?

Le CNPF se tient à disposition des propriétaires pour les accompagner techniquement sur sa prise en compte dans la gestion de leurs forêts et faire le lien avec les travaux prévus. N'hésitez pas à prendre contact avec Marine LAUER ingénierie environnement (06 14 52 88 80)

Méthode ARCHI Pin sylvestre

Réunion forestière tenue le 27 novembre 2023 à Fondemer (Veilleins en Loir-et-Cher), sur la propriété de Bruno et Ghyslaine Dognin, adhérent du Groupement de Développement Forestier (GDF41).



Guide ARCHI

Objectif de la réunion

Une trentaine de propriétaires, gestionnaires ont répondu présents afin d'apprécier la méthode ARCHI®, notamment sur le pin sylvestre, fragilisée ces dernières années dans notre région.

L'objectif de cette journée était de reconnaître le stade de développement des arbres (jeune, adulte mature ou sénescent) et de déterminer à l'aide d'une clé, son statut (sain, stressé, déprérissement irréversible, repli ou résilient).

La première partie de la journée s'est déroulée en salle et a permis de détailler point par point les mots techniques utiles à l'observation et au bon diagnostic.

L'après-midi a donc été le bon moment pour utiliser les jumelles et observer 3 peuplements différents. Le diagnostic commun dans une bonne ambiance a permis de valider la méthode et donc sa compréhension.

Le groupe de propriétaire en observation

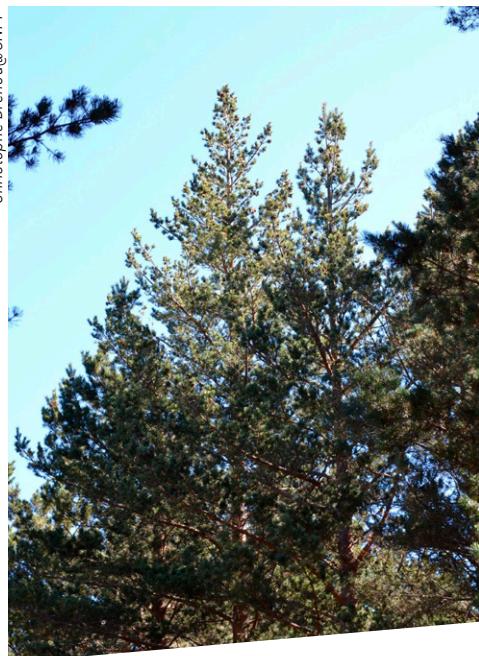
Pourquoi assister à cette réunion ?

Bruno et Ghyslaine Dognin : C'est avec plaisir que nous avons ouvert notre propriété située sur la commune de Veilleins au CNPF en liaison avec le GDF 41 pour présenter la méthode ARCHI.

Famille propriétaire depuis plus de 100 ans, nous avons à cœur de gérer nos bois et constatons que la forêt présente depuis quelques années des faiblesses dues à un certain nombre de facteurs (sécheresse, coups de chaleur, insectes, champignons...).

Cette méthode ARCHI, assez technique, est une aide à mieux mesurer l'état physiologique des arbres qui n'est pas toujours évident à cerner. Elle permet de voir si les arbres qui présentent des indices de faiblesse peuvent se reconstruire (résilience) ou s'il faut les couper avant qu'il ne soit trop tard.

Christophe Diénou@CNPF



Jeune pin sylvestre stressé, présentant des ramifications appauvries

Avez-vous un message aux propriétaires encore timides à ces réunions ?

Bruno et Ghyslaine Dognin : Ces réunions, sur le Loir et Cher, co-organisées par les techniciens du CNPF et du GDF 41 sont toujours d'un grand intérêt. Et nous ne pouvons que recommander aux propriétaires de forêts de venir y assister pour découvrir les avancées tant sur les plans technique, scientifique, économique, afin de nous éclairer pour nous adapter au mieux à une gestion qui évolue dans le temps.

Clément Deschamps
technicien du CNPF

L'expérimentation forestière aujourd'hui pour connaître demain

Plus de 350 expérimentations sont actuellement suivies en régions Ile-de-France et Centre-Val de Loire.

Si les plus anciennes ont plus de 40 années de suivi, 55% des placettes toujours suivies ont été installées dans les dix dernières années, permettant au réseau la prise en compte de nouvelles problématiques.

Des essais en lien avec les questions posées par la gestion forestière

L'expérimentation au CNPF Ile-de-France Centre-Val de Loire est historiquement marquée par les problématiques de gestion des **chênaies** en futaie régulière et irrégulière, gestion des **pinèdes**, des plantations en **feuillus précieux** (merisier, noyer), et la **populiculture** (comparaison de cultivars). Elle a permis de bâtir les itinéraires de régénération naturelle du chêne, de conversion des taillis en futaie, de gestion en futaie irrégulière des chênaies, de mieux cerner les sols propices à différentes essences. Le suivi de ces placettes alimente aujourd'hui les réflexions pour faire évoluer ces itinéraires. Depuis une dizaine d'années, les thématiques de nos essais se sont diversifiées, à l'image de la gestion forestière : biodiversité, suivi de problèmes sanitaires, protection contre les dégâts de gibier, plantations mixtes et mélangées, enrichissement, tests d'essences nouvelles...

Des placettes sous l'influence d'un environnement changeant

Le plus grand changement observé sur nos placettes est manifesté par l'enregistrement de **baisse de croissances** de plus en plus récurrentes, en peuplement comme en plantation. Et cela, à cause principalement des sécheresses, mais aussi pour des problèmes biotiques, telle que par exemple la maladie des bandes rouges sur pin laricio.

En plantation, nos mesures annuelles sur de jeunes plants montrent l'**impact négatif des cervidés** sur

leur croissance voire leur survie. Cet impact n'est pas forcément toujours visible sans ce suivi individuel dans le temps et peut aussi être attribué à tort à d'autres causes.

Si l'on doit enfin retenir un résultat, c'est que la sylviculture sort toujours « vainqueur » de nos placettes. Gérer dynamiquement dès le départ un peuplement permet d'assurer rapidement aux plus beaux arbres de bonnes conditions de croissance, d'intervenir plus fréquemment donc moins brutalement, et également de réagir plus rapidement en cas d'événement inattendu. Gérer permet aussi au sous-étage de se développer, ce qui diversifie les peuplements et donc les solutions de gestion.

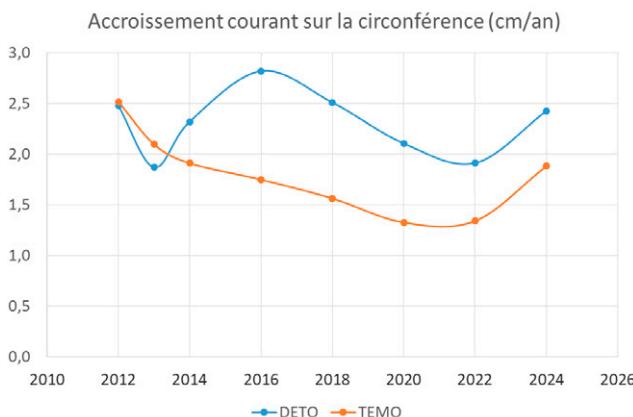
Les tests de plantations révèlent leurs secrets

Nos récentes plantations suivies en contexte de changement climatique nous apportent leurs premiers enseignements sur les pratiques facilitant la reprise.

Placette de détourage



Deux modalités, témoin et sylviculture, montrant des chutes de croissance selon les années et le gain de la placette avec détourage d'arbres d'avenir (DETO)



Pour ce faire, l'exploitation et le nettoyage de la parcelle avant plantation doivent avoir l'impact le plus faible possible sur les sols. La matérialisation et le respect de cloisonnements d'exploitation est l'une des solutions les plus pragmatiques. Le recours à des *nettoyages partiels*, broyage en bandes plutôt qu'en plein par exemple, permettant de conserver une ambiance forestière, semble aussi favorable.

Le travail du sol doit être réalisé avec une technique appropriée au profil pédologique, et réalisé dans des conditions optimales, sol ressuyé, non sec, au risque de dégrader ses propriétés. La mise en place des plants est une phase critique, qu'il convient absolument de soigner, au risque d'occasionner un taux de reprise très insuffisant.

Des itinéraires à diversifier

Les itinéraires de plantation jusqu'alors assez figés, se diversifient dans notre réseau : faibles densités (plantation par placeaux, en bandes...), mélanges d'essences. Devant le manque de recul sur ces itinéraires nouveaux, le recours à des tests sur de petites surfaces permettra d'enrichir nos connaissances en la matière. Si les résultats sont assez variables, quelques tendances se dégagent :

- il est conseillé de favoriser une, voire deux essences-objectif bien adaptées aux conditions stationnelles, de planter différentes espèces de diversification en faible proportion ou par îlots, et de tirer parti des régénérations naturelles en diversification ou en gainage.





Plantation d'enrichissement

- il faut se rappeler que, lors de l'installation, les proportions entre les différentes essences installées évoluent dans le temps. Une essence bien adaptée et ayant une croissance soutenue, même installée en proportion minoritaire, peut au fil du temps devenir majoritaire.
- les motifs d'installation des différentes espèces ne doivent pas être trop complexes pour être bien respectés, mais doivent prendre en compte les hétérogénéités stationnelles.
- les entretiens sont souvent décisifs, les schémas de plantation doivent donc assurer un accès facile aux plants pour les dégager de la concurrence, tout en conservant le maximum de végétation d'accompagnement qui a des vertus protectrices en cas d'aléas, tels que fortes chaleurs, gels, gibier...
- les aléas peuvent être source de diversification, re-garnis ou enrichissements avec d'autres essences, y compris en régénération naturelle...

Des essences nouvelles

L'autécologie des essences nouvelles plantées dans la région se dessinent peu à peu. Ainsi, si le cèdre de l'Atlas, le pin maritime ou le chêne pubescent - en

plein essor dans nos régions - sont bien adaptés à nos conditions écologiques, deux points de vigilance sont à noter :

- Le cèdre et chêne pubescent supportent bien la sécheresse et des sols acides, mais leur réserver des sols trop ingrats (peu fertiles ou trop superficiels) limitera fortement leur croissance. Ils sont à proscrire sur sols à horizons engorgés temporairement à moins de 50 cm de la surface.
- Le pin maritime rencontre quelques soucis sur terrains riches (forme, verse), ainsi que quelques problèmes sanitaires. Sa frugalité doit nous orienter à le réserver sur les sols qui nous offrent peu de choix d'essences.

Les premiers essais ont révélé quelques essences potentiellement intéressantes, à poursuivre : chêne chevelu, séquoias toujours vert, pin taeda, pin de Salzmann...

Et demain ?

Une expérimentation forestière permet d'apporter des connaissances au terme de 10 à 50 ans de suivi. Ainsi, pour continuer à enrichir nos solutions d'adaptations au contexte changeant dans les décennies

à venir, il nous faut poursuivre les installations de sites expérimentaux, avec à la fois des suivis de méthodes classiques, et des nouveaux itinéraires sylvicoles.

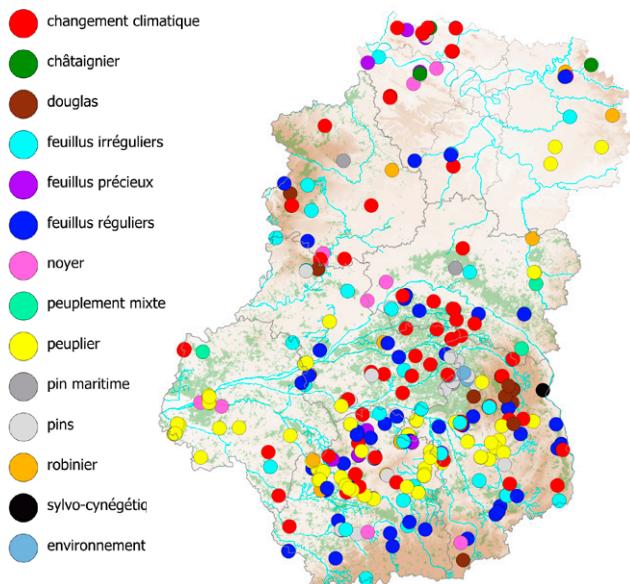
Alors n'hésitons pas, expérimetons !!! Le CNPF vous propose de mettre en place des tests d'essences nouvelles (îlots d'avenir sur ½ ha), financés par la région Centre-Val de Loire à hauteur de 70%. N'hésitez pas à nous contacter !



Plus ici !

Jérôme ROSA
chargé de mission
expérimentation au CNPF
06 14 52 88 65

Références et expérimentations suivies par le CNPF



Expérimentation, pourquoi pour qui ?

Pour le propriétaire, l'expérimentation permet de mettre en place une technique sur une petite surface, et de l'éprouver notamment avec la comparaison d'un témoin ou d'une autre technique. En plus de l'aspect visuel, la comparaison est étayée avec des éléments chiffrés (données dendrométriques, économiques). Les informations sur la croissance sont toujours utiles à la gestion forestière, et ces sites sont souvent valorisés par l'utilisation des données par les propriétaires.

L'expérimentation apporte au CNPF un vivier de site de démonstration pouvant servir de support en réunion de vulgarisation ou en FOGEFOR. Par ailleurs, la répétition des tests sur différents sols et climats, permet d'avoir une vision plus globale sur la réussite des techniques éprouvées. Ces données sont stockées dans une base de données du CNPF (ILEX) qui permet d'obtenir des références chiffrées et de réaliser des bilans à l'échelle nationale.

Enfin, ces sites permettent au personnel du CNPF de pratiquer concrètement la sylviculture, voire de s'auto-former, ce qui le rend plus performant dans les conseils ensuite prodigués aux propriétaires. Enfin, l'expérimentation apporte au forestier ouverture d'esprit et une humilité, deux qualités indispensables aux métiers de la forêt.



DOMAINES
& FORÊTS

Vous vendez ou recherchez
votre DOMAINE
ou votre FORÊT

Contactez-nous
02 54 07 78 61

contact@domaines-forets.fr - www.domaines-forets.fr



Retour sur une réunion de vulgarisation forestière : « Reboiser après un aléa climatique »

Le 15 septembre dernier, une réunion forestière s'est déroulée dans la forêt de Saint Thibault sur les communes de Lignières et Ineuil (18). Une trentaine de propriétaires sont venus comprendre les travaux de reconstitution engagés par GROUPAMA Immobilier, propriétaire de ce massif, sur plus de 90 ha.

Un étang avant d'être une forêt

Albane PRESNEAU, de la société forestière GROUPAMA, a présenté l'historique de ce massif. Jadis, la majorité de la forêt de Saint Thibault fut un étang, l'étang de Villiers d'une surface de 500 ha. Asséché en 1860, ces terres ont d'abord eu une vocation agricole avant d'être reboisées au début des années 80. Sur des sols lourds et argileux, les reboisements se sont faits majoritairement en pins sylvestre et maritime notamment.

Orage de grêle, *Sphaeropsis sapinea*, occasionnent des mortalités significatives

Le 19 juin 2021, un violent orage de grêle traverse le massif provoque de nombreuses lésions sur les jeunes rameaux de pins. Le *Sphaeropsis sapinea*, parasite de faiblesse, en profite pour se développer, d'où un rougissement des houppiers. Après visite du département de la santé des forêts (DSF), le *sphaeropsis* cause de bleuissement du bois constaté, la décision est prise de récolter les peuplements résineux atteints. 93 ha sur les 973 ha du massif seront finalement récoltés.

Préparation du sol et reboisement dans le courant de l'hiver 2025-2026

Les propriétaires présents ont pu visiter certaines parcelles en cours de préparation avant reboisement. Un sondage pédologique a bien confirmé la teneur élevée en argile de ces sols avec des traces d'hydro-mophie apparaissant dès les 30 premiers centimètres. Dans ces zones, c'est le pin maritime qui sera retenu pour le reboisement parfois en mélange avec le pin laricio de Calabre dans les parties plus saines. D'autres zones plus favorables aux feuillus ont aussi été identifiées, où au final pas moins de 11 essences feuillues seront installées telles que : chênes sessile et pubescent, cormier, alisier, tilleul, liquidambar, platane, noyer...

La tournée de terrain a permis aux participants d'échanger longuement avec les entreprises assurant la préparation du sol (broyage, potet travaillé à la minipelle), ainsi qu'avec des professionnels du reboisement (pépiniériste, reboiseurs...). Ces échanges ont permis d'aborder l'itinéraire de reboisement envisagé : passage de broyeur sur 2 m de large tous les 6 m. Il reste donc une bande boisée de 4 m de large. Les plants sont mis à 3 m de distance, 50 cm à l'intérieur des bandes boisées. Cette méthode permet de maintenir une ambiance forestière et limite les frais de broyage. Elle nécessite par contre un suivi régulier pour que le recru ne devienne pas concurrentiel vis à vis des plants.

David HOUMEAUX
Technicien du CNPF IFC

David HOUMEAUX@CNPF



FRANSYLVА, un outil indispensable pour les forestiers privés

L'instabilité politique que nous traversons, le contexte budgétaire du pays, la pression d'ONGs sur les élus et l'Administration, et les contraintes qui pèsent sur vous, rendent encore plus nécessaire la défense de vos intérêts de propriétaire par votre syndicat FRANSYLVА.

La fiscalité forestière comporte les éléments suivants : impôt sur revenu forfaitaire et non au réel, amendement Monichon sur les mutations à titre gratuit, dispositions relatives à l'IFI, modalités de défiscalisation (DEFI travaux...), et enfin taux de TVA sur les travaux et les ventes de bois de chauffage. Chaque disposition a été obtenue par le syndicalisme en tenant compte du temps long de la forêt, de la nécessité d'investir pour les générations futures etc. On a vu récemment le risque d'une remise en cause de ces dispositions par le vote d'un amendement au Sénat. Les sites de protection, sous les différents vocables : ZNIEFF, Natura 2000, sites classés, la DFCI (contre les incendies)... sont autant de contraintes pesant sur vous en tant que propriétaire foncier. Là aussi, votre syndicat travaille au niveau local et national afin d'en limiter l'impact sur votre gestion forestière.

La pression du gibier, son impact sur les plantations, son coût pour les protéger sont autant de sujets défendus au niveau national. Pour les différents plans de relance, France 2030 et France Nation Verte, pour le renouvellement de parcelles pauvres, dégradées ou sinistrées, la négociation a porté notamment sur la prise en compte des protections contre le gibier.

Autre combat : Les Directives et Règlements européens ont un impact sur votre gestion au quotidie : l'article 411-1 du code de l'environnement est directement issu des directives Oiseaux et Habitats. Son application peut empêcher d'intervenir en forêt pendant de périodes de reproduction d'animaux protégés. Les opposants à la gestion forestière s'en servent pour tenter d'arrêter des chantiers.

Ainsi, chacune dans son domaine, les trois organisations de la forêt privée défendent vos intérêts :

Fransylva pour ce qui touche à vos droits de propriété, les **Coopératives Forestières** pour la partie économique, le **CNPFF** pour vos documents de gestion. L'interprofession FBF complète ce dispositif de l'amont par la présence de l'aval de la filière. Oui, vous n'êtes pas seul, vos organisations sont là pour vous défendre et vous accompagner dans la durée.

Bertrand SERVOIS,
président de Fransylva 18
président d'UNISYLVА



Achat Bois sur Pieds
Commercialisation des Bois
Abattage – Débardage – Transports
Estimation et marquage

PEFC
10-31-31
Promouvoir la
gestion durable de
la forêt
pefc-france.org

EXPLORATION FORESTIERE
VELBOIS

Route de Cerdon – 45600 SULLY SUR LOIRE
02 38 37 35 55 – velbois@swisskrono.com



Annuaire

Fibois Centre-Val de Loire est l'association de l'interprofession de la filière forêt-bois en région. Sa mission principale est de développer la filière régionale et les marchés des entreprises afin de valoriser les bois et d'adapter la forêt au changement climatique. Elle fédère cent quatre-vingts adhérents, dont quatre-vingts entreprises et organismes de l'amont (CNPF, ONF, GEDEF...) Son conseil d'administration réunit cinq collèges où siègent notamment des acteurs de la recherche, les forestiers privés, le CNPF, les groupements de développement, l'ONF et les gestionnaires. Membre du réseau national Fibois France, elle s'inscrit dans une dynamique qui couvre toute la France métropolitaine.

Les actions de Fibois s'articulent autour de trois grands axes :

- Développer les marchés et l'usage des bois locaux dans la construction, les aménagements, l'emballage et en bois énergie ;
- Accompagner les entreprises dans leurs projets de développement, d'investissement, d'approvisionnement et d'innovation ;
- Mobiliser plus de bois dans le cadre d'une gestion durable et adapter la forêt au changement climatique.

Fibois Centre-Val de Loire

Fédérer et développer la filière forêt-bois régionale

Soutenir la recherche pour la forêt de demain

Fibois participe à l'élaboration et la réalisation de projets scientifiques, dont l'ARD Sycamore, qui vise à développer une sylviculture de précision et connectée pour anticiper les effets du changement climatique. Les résultats sont accessibles gratuitement et nourrissent les pratiques des professionnels.

Accompagner les entreprises de travaux forestiers

Partenaire de l'association des Entrepreneurs de Travaux Forestiers du Centre, Fibois les aide à investir, développer, reprendre ou créer une activité. Cet accompagnement permet de soutenir ces entreprises souvent fragiles qui assurent l'entretien des forêts et contribuent ainsi à leur adaptation au changement climatique.

Promouvoir la gestion forestière auprès du public

Depuis trois ans, Fibois organise des visites de chantiers forestiers avec Vis ma vie de bûcheron pour faire découvrir les métiers et la gestion

forestière. Ces rencontres, qui ont déjà attiré une centaine de visiteurs en 2024, permettent de déconstruire les idées reçues et d'expliquer les enjeux de la sylviculture et du renouvellement forestier.

Vous cherchez des informations sur les entreprises, les produits ou la filière ? Vous cherchez une entreprise pour réaliser des travaux dans votre forêt ? Contactez-nous ou consultez l'annuaire d'ETF du Centre !

Pour nous contacter :
contact@fibois-cvl.fr
a.hubert@fibois-cvl.fr



Abonnez-vous à *Parlons forêts*

Aidez *Parlons forêts*, souscrivez un abonnement de soutien : 40 € pour 2 ans, soit 5 €/n°.

Retournez ce coupon au CNPF IFC, 5 rue de la Bourie Rouge - CS 52349 - 45023 Orléans Cedex 1 accompagné d'un chèque de 40 € à l'ordre de l'agent comptable du CNPF.

Nom

Prénom

Adresse

Souscrit un abonnement de soutien à la revue *Parlons forêts* pour 2 ans (8 numéros) à 40 €

Date : / / 2025

Recevoir une facture : Oui / Non

Vos contacts

Équipe technique CNPF IFC

CNPF - Île de France et Centre-Val de Loire :

02 38 53 07 91 - ifc@cnpf.fr

Île de France : Xavier JENNER

01 39 55 25 02

Cher : David HOUMEAUX

07 77 94 95 52 - david.houmeau@cnpf.fr

Eure-et-Loir : Clément GREBONVAL

06 14 52 88 38 - clement.grebval@cnpf.fr

Indre : Bruno JACQUET

06 14 52 88 84 - bruno.jacquet@cnpf.fr

Indre-et-Loire : Franck MASSE

06 14 52 88 52 - franck.masse@cnpf.fr

Sologne sud et Loir-et-Cher est :

Clément DESCHAMPS

06 14 52 88 33 - clement.deschamps@cnpf.fr

Sologne Cher & Loir-et-Cher :

Joseph GAINCHE

06 11 25 85 78 - joseph.gainche@cnpf.fr

Loir-et-Cher nord et Sologne ouest :

Evaëlle BOURDAIS

06 14 52 88 40 - evaelle.bourdais@cnpf.fr

Loiret nord : Thomas VARQUET

06 14 52 88 64 - thomas.varquet@cnpf.fr

Loiret sud : Constant GAUBERT

06 18 58 40 50 - constant.gaubert@cnpf.fr

Yvelines, Val-d'Oise, Essonne, Petite Couronne :

Virginie le MESLE

06 14 52 88 55 - virginie.lemesle@cnpf.fr

Seine-et-Marne : Raphaël TREMBLEAU

06 03 71 89 92 - raphael.trembleau@cnpf.fr

Formation à la Gestion Forestière (FOGEFOR) :

Jérôme ROSA

06 14 52 88 65 - fogeforducentre@cnpf.fr

Groupes de progrès

CETEF du Berry : Adrien DURIAUX

06 88 57 14 06

GVF d'Eure et Loir : Clément GREBONVAL

06 14 52 88 38

CETEF Perche et Beauce : Pierrick COCHERY

01 34 83 19 44

CETEF de l'Indre : Bruno JACQUET

06 14 52 88 84

CETEF de Touraine : Franck MASSE

06 14 52 88 52

GDF du Loir-et-Cher :

gdf41.association@gmail.com

GEDEF Loiret-Sologne : 06 43 66 06 55

Peuplier Centre-Val de Loire : Franck MASSE

02 47 48 37 90

Chambre d'agriculture Île-de-France :

François QUAGNEAUX

01 39 23 42 43

GDF d'Île-de-France : Raphaël TREMBLEAU

06 03 71 89 92

Association des Populicultrices

d'Île-de-France (APIF) : 06 77 21 42 97

Syndicats des forestiers privés

Cher : 02 48 70 45 60

Eure-et-Loir : 02 37 24 46 87

Indre : 02 54 61 61 45

Indre-et-Loire : 02 47 38 53 73

Loir-et-Cher : 07 57 40 72 95

Loiret : 07 61 18 23 31

Île-de-France : 01 47 20 36 32

Vos prochaines réunions

Pour vous former, vous informer et débattre.

Date	Lieu	Thème de la réunion
Vendredi 27 février	Seine-et-Marne	Comment retrouver les limites de ma parcelle ? Applis de l'IGN
Mercredi 18 mars	Seine-et-Marne	Vente, achat, échange de parcelles boisées. Comment s'y prendre ? Co-animation avec un notaire
Vendredi 27 mars	Yvelines	Équilibre sylvo-cynégétique : indice de pression du gibier (IPP), méthode « Brossier-Pallu », sylvicultures adaptatives...
Vendredi 3 avril	Eure-et-Loir	Comment planifier techniquement et économiquement la gestion de sa forêt sur 10 à 20 ans ?
Vendredi 10 avril	Cher	Les travaux sylvicoles dans les jeunes peuplements : Quelles techniques et matériels utiliser ?

Réunions gratuites, inscription obligatoire.

Programme complet & invitations
aux réunions disponibles sur ifc.cnpf.fr



Vos réunions
forestières



Je me forme
pour mes bois

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe investit dans les zones rurales.



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain